

Les gars du bâtiment de Bordeaux sont pour le refus de construire les rampes de lancement; les bureaucrates ne sont que pour des pétitions

Le 14 décembre dernier, à l'issue d'une réunion élargie du Conseil syndical C.G.T. du bâtiment de Bordeaux, les militants à l'unanimité adoptaient une résolution contre l'installation des rampes de lancement. Cette résolution se terminait ainsi: « Au cas où, néanmoins, des rampes de lancement devraient être construites sur notre sol, le Conseil syndical, les délégués et militants d'entreprises informent qu'ils mettront tout en œuvre pour que les gars du bâtiment bordelais se refusent en masse à la construction de ces pistes de la mort. »

A cette assemblée les militants avaient jugé les pétitions par signatures insuffisantes. La discussion devait les amener alors à envisager l'ouverture d'une campagne de préparation des travailleurs du bâtiment à un refus en masse quand les chantiers seraient entrepris.

Cette idée venait des militants de la base; et c'est sous leur pression que les dirigeants du Conseil syndical s'y rallièrent. Mais ces derniers eurent bien soin, malgré tout, de donner à la résolution un caractère restrictif, en n'engageant dans cette intention de refus que les seuls travailleurs du bâtiment bordelais. Il est certain que s'ils avaient demandé à ceux-ci de transformer cette résolution en un appel sur le plan national, c'était dans l'enthousiasme qu'il eût été accepté. Mais voilà, il n'est pas question d'une telle chose à l'heure présente dans la conduite de la C.G.T. et du P.C.F.

Sur le plan régional, la C.G.T. n'a comme seul moyen d'information que les feuilles hebdomadaires de la « Gironde populaire », supplément à « l'Humanité-Dimanche ». Et cette résolution n'a jamais été publiée dans ce supplément. C'est « l'Humanité » quotidienne du 15 janvier qui s'en est fait écho seulement.

Ainsi la masse des travailleurs bordelais n'a jamais eu connaissance du refus des gars du bâtiment de l'agglomération de construire les rampes. Le silence le plus total était fait autour de lui.

Aux questions que l'on pouvait poser aux responsables du P.C.F. et de la C.G.T. sur la résolution des gars du bâtiment, il était répondu par le succès enthousiasmant de la collecte de signatures dans certaines usines où le personnel signait des listes de pétitions à 100 %.

Mais on peut, peut-être, se demander pourquoi « l'Humanité » a mentionné la résolution? C'est d'abord qu'il n'était pas facile de n'en pas parler du tout, bien que la rédaction ait pris le temps de la réflexion, un mois presque. Ensuite, une information régionale publiée dans « l'Humanité » qui vient de Paris, ne joue pas du tout le même rôle sur l'esprit des intéressés que la même information publiée dans le journal régional.

Mais, depuis, il y a eu mieux que le silence.

Dans une page de « La Gironde populaire » du 16 février était inséré ce bref communiqué: « Réuni mardi dernier 4 février le Conseil syndical du bâtiment C.G.T., élargi aux militants et délégués d'entreprises, a décidé de soumettre sa résolution du 14 décembre contre l'installation des rampes de lancement à l'ensemble des travailleurs de ss corporations, au moyen de listes de pétitions. » (C'est nous qui soulignons.)

Mais qui a été leurré ou se leurre dans cette histoire? Peut-être pas les gars du bâtiment. Car il n'est pas dit, quand les chantiers de construction des rampes s'ouvriront, qu'ils auront oublié leur résolution du 14 décembre 1957. Et les dirigeants de la C.G.T. et du P.C.F. n'auront peut-être plus la possibilité d'étouffer, à ce moment-là, leur voix.

P.-S. du 1^{er} mars 1958:

Le dimanche 23 février s'est tenu le Congrès des travailleurs du bâtiment bordelais C.G.T. La question des rampes de lancement fut à nouveau soulevée. Les délégués ont insisté encore sur le refus des travailleurs du bâtiment cégétistes de participer à leur construction et sur l'intention qu'ils avaient de demander à l'ensemble de la corporation bordelaise de les suivre dans ce refus. Leur insistance fut telle que la commission des résolutions a été dans l'obligation de rappeler, dans la résolution résumant les travaux et les décisions du Congrès, l'importante initiative du Conseil syndical du 14 décembre. Voici le passage de la résolution finale du Congrès concernant la lutte

contre les rampes de lancement: « ...Indépendance de notre pays également, en imposant à nos gouvernants le refus à l'installation de rampes de lancement sur notre sol. Sur cette importante question, le Congrès se déclare en complet accord avec la prise de position du Conseil syndical sortant appelant les travailleurs du bâtiment bordelais à se refuser en masse à la construction de ces pistes de la mort. Il décide de lancer une grande campagne de signatures sur la résolution de ce Conseil syndical. »

Les dirigeants ont surtout, dans la discussion, insisté sur l'importance de la campagne de signatures. Ils ont tout fait pour que l'idée d'un appel sur le plan national de la part de la direction nationale ne vienne pas à être demandée, par malheur, par les congressistes. Ils ont aussi oublié de faire demander, par un appel aux travailleurs des autres corporations, leur solidarité et leur soutien, au besoin actif quand il sera nécessaire.

Pourtant, si les dirigeants avaient eu le sens des responsabilités et, surtout, si leur intention n'était pas que la décision des travailleurs bordelais reste une décision formelle, ils auraient dû, à ce Congrès, faire remarquer que le Sud-Ouest n'était pas compris, au moins pour le proche avenir, dans le plan de la construction en France des rampes de lancement; qu'en conséquence l'initiative des travailleurs bordelais débordait le cadre régional.

C'est en effet dans les départements de la Savoie et de l'Isère que les premières pistes de la mort doivent être construites. Les gars de Bordeaux se devaient donc d'alerter leurs camarades de ces départements. Ils devaient leur faire part de leur décision, leur demander que ce soit aussi la leur et tout faire, avec eux, pour qu'elle devienne celle de tous les gars du bâtiment en France.

Mais il est tout fait par la direction du P.C.F. pour qu'une initiative de classe ne soit pas prise dans la lutte contre les rampes. Il faut bien le croire, puisque Paul Billat, député de l'Isère, intervenant cette semaine à l'Assemblée Nationale sur la construction des rampes dans son département a prévenu les députés non pas d'une extension possible de la décision des gars du bâtiment bordelais à la corporation de l'Isère, mais de l'opinion, sur cette question des rampes, des directeurs des syndicats d'initiatives de la ville de Grenoble et des différentes stations de la région (voir « l'Humanité » du 1^{er} mars).

NUMA.

On nous écrit:

De COTONOU (Dahomey)

A la suite d'une grève des travailleurs de cette entreprise, début janvier, réclamant un relèvement des salaires de 20 % à des patrons qui furent d'une mauvaise volonté évidente au cours des discussions préliminaires, la direction licencie 125 ouvriers africains. L'U.G.T.A.N. relève le défi. Une proclamation dit: « Le but premier des possesseurs de coffres-forts et de leurs colistiers du Gouvernement est de détruire le syndicalisme africain, c'est-à-dire l'U.G.T.A.N., au Dahomey. Ce syndicat qui est né au Dahomey doit commencer à mourir au Dahomey, disent-ils. Nous sommes là pour leur imposer un « NON » vigoureux. » La grève générale sur tout le territoire est décidée pour le 24 janvier et fut suivie par la grande majorité des travailleurs.

L'entreprise Hersent (travaux publics) s'y joignit notamment qui avait travaillé lors d'une grève précédente. Dans le courant de la matinée la température s'éleva du fait que certains magasins ou petites entreprises travaillaient. Les grévistes s'y rendirent pour imposer la fermeture. La tension devint plus grande. Les manifestants lancèrent des pierres, des voitures furent lapidées, des Européens molestés. L'entreprise Biblis et Farner fut incendiée, les bureaux de la Compagnie d'Assurance l'Urbaine également, ainsi que Vouge (bâtiment). Les manifestants occupèrent le pont de Cotonou qui conduit à Porto-Novo, capitale du Dahomey, une partie de la journée. Le Gouverneur fit intervenir l'armée. Des heurts assez violents se produisirent avec les manifestants: 2 morts et 30 blessés côté manifestants, 30 blessés côté « forces de l'ordre », selon communiqué officiel. De source sûre on parle de 4 à 5 morts, la troupe ayant fait usage des armes. Le couvre-feu fut décrété de 20 h. à 5 h. du matin. L'appartenance de Fabamigbe, ministre du Travail africain, renégat, ex-dirigeant du syndicat, fut mise à sac. Un vent de panique souffla sur les Européens dont certains s'enfuirent à Porto-Novo, voire à Lomé (Togo).

En apparence les choses étaient rentrées dans l'ordre dès le lendemain matin, mais la tension subsiste. Les travailleurs réclament toujours la réintégration des 125 licenciés et le départ du directeur de l'Huilerie. Le gouvernement fait pression sur la direction de l'entreprise pour obtenir la reprise des licenciés. Venu de Paris, le grand patron Siriex a décidé de pousser plus loin l'épreuve de force en fermant l'entreprise à partir du 3 février, les syndicats ayant décidé la grève générale illimitée à partir du 4 devant l'échec des derniers pourparlers. Le mouvement est dirigé également contre le gouvernement du député « indépendant » Apithy, collaborateur du colonialisme. L'action ouvrière bénéficie de l'appui de la section locale du R.D.A. dans l'opposition. Le gouvernement a dû démissionner finalement devant la situation sans issue mais n'a pu parvenir à mettre debout un cabinet élargi. L'opposition, au contraire, s'est durcie et s'est soudée en un bloc compact.

Nous en sommes là...

Nous en sommes là...

5 février 1958.

M.-B. COTONOU.

Un effort à soutenir

Avec ce numéro, nous retrouvons nos 12 pages. Ainsi, notre recul à 8 pages n'a pas duré longtemps. Mais si nous avons pu redresser notre budget, grâce à l'aide reçue et promise de nombreux amis, il est facile de comprendre que notre situation reste précaire. En particulier, nous risquons d'être à la merci d'une nouvelle hausse des prix... et chacun sait qu'il ne s'agit pas d'une hypothèse peu probable.

Par conséquent, le retour aux 12 pages — loin d'être un motif pour se satisfaire du résultat obtenu — doit être le point de départ d'un nouvel effort pour étendre la diffusion de « la Vérité des Travailleurs », lui trouver de nouveaux lecteurs, de nouveaux abonnés, de la faire pénétrer davantage dans les milieux ouvriers.

Pour ce numéro, nous avons eu le plaisir de recevoir une correspondance copieuse que nos lecteurs apprécieront... et dont ils s'inspireront.

« La Vérité des Travailleurs » est votre journal. « La Vérité des Travailleurs » compte sur vous!

Lisez:

« QUATRIEME INTERNATIONALE »

Revue trimestrielle du Comité Exécutif
de la IV^e Internationale
Le Numéro: 200 francs

M. PABLO:

DICTATURE DU PROLETARIAT DEMOCRATIE — SOCIALISME

L'exemplaire: 400 francs

Commandes à C.C.P. Pierre FRANK 12648-46 Paris,
64, Rue de Richelieu, Paris

Fourth International

Edition en anglais de la revue du Comité Exécutif de la IV^e Internationale.

Un Numéro spécial avec tous les documents du 5^e Congrès Mondial de la IV^e Internationale. Le N°: 300 fr. — CCP P. Frank, 12648-46 Paris.